

Séminaire n° 4 du 1^{er} déc. 2016 au CRDT de l'URCA sur

L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures de formations artistiques : dispositifs et expériences

dans le cadre du cycle de séminaires CEREP-CRDT-CNAC-ESAD-IIM sur les processus de professionnalisation dans les formations artistiques supérieures

Emeline Eudes, responsable de la recherche à l'École Supérieure d'Art et de Design (ESAD),
Fabrice Thuriot, ingénieur de recherche au Centre de Recherche Droit et Territoire (CRDT),
Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Cadre de réflexion

Que deviennent les étudiants issus de formations supérieures artistiques ?
Exercent-ils dans le champ professionnel lié à leur formation ?

Le rapport 2015 sur *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture* cherche à répondre à ces interrogations. On y apprend ainsi que 86 % des diplômés de 2011 sont en situation d'emploi trois ans plus tard et que « huit diplômés sur dix exercent une activité dans le champ de leur diplôme » (Darras, 2015). Ce travail d'enquête répond à une nécessité contextuelle de savoir où mènent les formations actuelles et si elles permettent bien aux jeunes diplômés de s'insérer dans la vie active, voire de s'épanouir dans leur activité professionnelle. Mais ces données sont-elles comparables entre disciplines (arts du spectacle vivant, arts plastiques, design...) ? Et que transcrivent-elles de l'adaptation des formations à la réalité professionnelle de terrain ?

Outre ce bilan quantitatif, quels sont les mesures et dispositifs mis en place par les différentes écoles supérieures de formations artistiques pour accompagner leurs nouveaux diplômés dans le monde professionnel ? Quelles sont aussi les initiatives plus informelles au sein des écoles et hors écoles, qui contribuent à l'intégration des jeunes diplômés dans les réseaux professionnels ?

Il s'agit, dans cette dernière séance, d'identifier comment la professionnalisation devient opérationnelle, par le biais de diverses expériences et évolutions contextuelles.

Selon la Charte des études et de la recherche en école d'art, produite en 2014 par l'ANdEA (Association nationale des écoles supérieures d'art), l'école supérieure d'art et de design « constitue un milieu où les étudiant-e-s peuvent construire leurs activités et autant de nouvelles formes que de métiers inédits dans le champ de l'art et du design. » On voit donc qu'il est aussi question de créer de nouveaux métiers, de savoir s'adapter aux évolutions économiques et politiques de la conjoncture.

Nous pourrions aussi aborder les liens entre dispositif d'insertion et marché du travail (cf. Katz, 2012). Un état des lieux du marché du travail culturel dans l'ex-région Champagne-Ardenne est aussi disponible (Thuriot, dir., Hélie et Nabil, 2009). D'anciens étudiants des écoles d'art viendront témoigner et un parallèle sera fait avec les étudiants en administration culturelle (OPC, 2008).

Intervenants :

- Sylvie Baillon, metteur en scène (Cie Ches Panses Vertes) et pédagogue (IIM, CRR Amiens, Université d'Amiens, etc.), directrice du lieu de compagnonnage Le Tas de Sable à Amiens
- Brigitte Behr, secrétaire de direction et secrétaire à la formation de l'IIM
- Catherine Coppere-Jannelle, responsable de l'insertion professionnelle au CNAC
- Charlotte Coudert-Belarabi, chargée de mission éducation populaire et culture à la FRMJC Champagne-Ardenne, ancienne étudiante du Master 2 Droit des Collectivités Territoriales et des Entreprises Culturelles (DCTEC) à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'URCA
- Eglantine Dargent-Guy, La Réserve, Galerie - Encadrement d'Art, Reims, ancienne étudiante du Master 2 Droit des Collectivités Territoriales et des Entreprises Culturelles (DCTEC), URCA
- Nathalie Elain, coordinatrice des études à l'Institut International de la Marionnette (IIM)
- Raphaële Fleury, titulaire de la chaire ICIMa responsable Pôle Recherche et Documentation (IIM)
- Florence Legendre, maître de conférences en sociologie au CEREP (URCA)
- Véronique Maire, designer et titulaire de la Chaire IDIS – Industrie, Design et Innovations Sociale à l'ESAD de Reims
- Eloi Recoing, directeur de l'Institut International de la Marionnette (IIM)
- Cyril Thomas, co-titulaire de la chaire ICIMa, responsable Recherche et Développement du CNAC.

Bibliographie indicative :

- ANdEA, 2014, Charte des études et de la recherche en école d'art, Une proposition de l'ANdEA – Association nationale des écoles supérieures d'art
- Autissier Anne-Marie, Bertholom Garlonn, Bonniel Jacques, Dupuis Xavier, Martin Cécile, Pongy Mireille, Saez Jean-Pierre, Roy Valentine, Teillet Philippe, Observatoire des Politiques Culturelles (OPC), 2008, Les formations à l'administration et à la gestion de la culture, Observatoire des Politiques Culturelles (OPC), Grenoble, http://www.observatoire-culture.net/rep-etudes/rub-index/ido-47/les_formationen_a_l_administration_et_a_la_gestion_de_la_culture.html
- Darras Anne, 2015, L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, CC-2015-3, déc., 16 p. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2016/L-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-enseignement-superieur-Culture-CC-2015-3>
- Gouyon Marie, Patureau Frédérique, 2014, Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles, 1991-2011, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, CC-2014-6, 26 p. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2016/Vingt-ans-d-evolution-de-l-emploi-dans-les-professions-culturelles-1991-2011-CC-2014-6>
- Joly Frédérique, Elève en école d'art, entre amateur et professionnel. Une enquête de terrain au coeur des écoles d'art françaises, L'Harmattan, déc. 2016, 310 p.
- Katz Serge, 2012, « Une contribution paradoxale à la déstabilisation de l'enseignement ? Les dispositifs d'insertion dans les écoles de comédien », in F. Maillard (dir.), Former, certifier, insérer. Effets et paradoxes de l'injonction à la professionnalisation des diplômés, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 187-204.

- Thuriot Fabrice (dir.), avec Thomas Hélie et la collaboration d'Hassan Nabil pour la DRAC et l'ORCCA en 2008-2009, Etude sur l'emploi culturel en Champagne-Ardenne, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Actualites/Actualites-archivees/Annees-precedentes/Annee-2012/Etude-sur-l-emploi-culturel-en-Champagne-Ardenne>, 45 p. + annexes (90 p.) ; synthèse réalisée par Mme Thérèse Compagne-Fleury, responsable du centre d'information et de documentation de la DRAC, 10 p.

Fabrice Thuriot et Emeline Eudes accueillent les participants qui se présentent également. Ils proposent que les écoles représentées (CNAC, ESAD, IIM) interviennent à tour de rôle sur les mêmes sujets afin d'éclairer les situations et positions de chacune.

Fabrice Thuriot présente l'étude d'Anne Darras sur L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture réalisée pour le ministère de la Culture en déc. 2015. Emeline Eudes précise que les designers graphiques s'intègrent plus rapidement et travaillent plus souvent dans leur milieu professionnel que les étudiants en art qui se retrouvent aussi dans l'enseignement, la médiation et les musées. Elle souligne également le problème méthodologique du taux de réponse de 3 à 5 % de l'ESAD contre 60 % pour les écoles supérieures, même si les écoles nationales et parisiennes ont des personnels dédiés à cela. La majorité des écoles territoriales ont jusqu'à 20 % maximum de retour des enquêtes.

Le CNAC réalise une étude tous les 5 ans par une personne (sur 50 % de son temps) pour le suivi des étudiants par rapport aux offres d'emploi, aux castings... En 2010, le taux de retour était de 99 % car les liens sont quasiment permanents avec les anciens élèves. Les promotions comptent entre 15 et 18 étudiants, la visibilité est plus grande avec des sections plus réduites et des rendez-vous annuels de festivals, rencontres... (cf. Annexes).

L'IIM a fait une enquête sur les 3 promotions de 2002, 2005 et 2008 (env. 130 élèves). Le faible taux de réponse au début a été un peu amélioré par des relances mais des progrès sont encore à faire et il n'y a pas de personne dédiée à cela.

Eloi Recoing, directeur de l'IIM, indique que les promotions seront désormais presque doublées avec des entrées tous les deux ans, avec donc des effectifs plus importants simultanément, mais les chiffres sont environ les mêmes que ceux du ministère pour l'instant. Il serait intéressant de voir dans la durée. Les modes d'insertion ont changé avec plus de flexibilité, de diversité, des embauches dans plusieurs compagnies. Florence Legendre (CEREP – URCA) s'interroge sur les chiffres officiels des écoles. Sur un plan technique, les 60 à 80 % de retour du DEPS se justifient par le fait que les personnes relancent, se déplacent parfois comme pour les statistiques de l'Education nationale.

Eloi Recoing (IIM) précise que les pédagogues recrutés sont intermittents si ce sont des artistes. C'est la qualité d'artiste qui prime pour faire levier professionnel pour les étudiants.

Fabrice Thuriot et Eloi Recoing relèvent l'attractivité du secteur malgré sa précarité du fait du régime de l'intermittence. Les rémunérations sont plus élevées que dans le régime général et les conventions collectives parfois plus avantageuses, mais l'enseignement est limité à 70h (ou 120h pour les allocataires de plus de 50 ans) depuis le 1^{er} août 2016 et le régime est souvent utilisé comme variable d'ajustement par les structures culturelles. Le chercheur

Pierre-Michel Menger souligne le risque, l'incertitude, la précarité que les artistes subissent par rapport au régime allemand plus pérenne pour les artistes qui font partie de troupes permanentes dans les théâtres, mais ce n'est pas le cas de tous. L'exception française fonctionne donc toujours à plein malgré ses aléas.

Emeline Eudes fait état de la préparation de l'évaluation de l'HCERES pour l'ESAD. Le taux de réponse à l'enquête des diplômés du DNA est seulement de 3 % malgré l'acharnement de la chargée de communication sur les réseaux sociaux. Elle n'a pas de chiffres pour le DNSEP (2^e cycle). Le taux de réussite au diplôme est pourtant de 98 % environ. Par ordre décroissant, les filières avec le plus de diplômés à Reims sont le design d'objets, le graphisme puis l'art. Parmi tous ceux ayant arrêté en 1^{er} cycle (DNA), tous sont insérés dans le milieu professionnel pour lequel ils ont été formés ; seulement quelques-uns de manière alimentaire.

DNA 1^{er} cycle en 2015 : 10 diplômés en art, 8 en graphisme et 30 en design d'objets.

En 2^e cycle, ils étaient moins nombreux qu'avant : 10 en art, 8 en graphisme, env. 30 en design d'objets pour le DNAP et 15 en Master, allant de plus en plus dans d'autres écoles en France ou à l'étranger pour diversifier leur formation.

Véronique Maire (ESAD) les rencontre parfois dans des salons. Leurs retours ne sont pas toujours bons sur leur expérience ailleurs mais la logique est qu'ils aient envie de partir. C'est plutôt sain, cela montre de l'ambition. D'autres rentrent mais moins que les sortants. Les critères de recrutement sont très sélectifs.

Catherine Coppere-Jannelle (CNAC) indique que l'étude 2010 est en ligne sur le www.cnac.fr. Elle permet une comparaison avec l'étude 2007 et une nouvelle enquête est en cours 2010-17. La question centrale est le lien régulier avec le centre de ressources car il faut des mises à jour constantes des coordonnées et des activités professionnelles. Un questionnaire détaillé est destiné à l'ensemble des promotions (21) depuis 1999. Il y a eu 267 anciens étudiants (le cursus va jusqu'au jury de sortie, seulement 3 ou 4 n'ont pas été diplômés à la fin). Le questionnaire est envoyé par mél, suivi de plusieurs relances téléphoniques. Il permet de réaliser un « instantané », en l'occurrence en juillet 2010, à partir de 99 % de retours.

D'anciens étudiants viennent enseigner, 90 % sont toujours circassiens (même taux qu'en 2007). Le taux global de reconversion est de 9 %, il a un peu augmenté avec l'ancienneté après 20 ans d'activité pour la 1^{ère} promotion de 1989 (3 personnes concernées). Dans la 2^e promotion, certains sont devenus photographe, danseur ou chanteur, donc dans des domaines artistiques malgré tout. 239 sont encore dans le cirque, 19 hors secteur, 5 artistes et 4 sans activités. 95 % sont donc dans le cirque, dont environ 1/3 font de la mise en scène. Les arts de rue, l'audiovisuel (courts métrages, publicité) attirent de plus en plus. Pour les 4 dernières promotions, les dispositifs d'insertion orientent plus sur l'interprétation ou la création.

A peu près tous les ans, des étudiants totalisent le nombre d'heures suffisant pour ouvrir leurs droits à l'allocation chômage et s'inscrivent à Pôle Emploi à l'issue de leur tournée, ce qui les

couvre pendant 12 mois. Ils sont généralement tous embauchés après leur tournée. C'est même un problème pour les garder par rapport aux répétitions...

A l'IIM, l'enquête a été menée par Carole Guidicelli en 2010. Le taux de réponses a atteint 85 % et le taux d'insertion 99 %. Avec environ 15 étudiants par promotion, les diplômés sont (de plus en plus) programmés dans le festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières. Ce sera près de 40 % dans le festival de 2017 (cf. étude de Lucile Bodson). L'enquête met en avant les notions de pluriactivité, de flexibilité, avec par exemple une insertion à l'opéra, au cirque, à la télévision (5 %).

En 2017, l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette (ENSAM) aura 30 ans. Un projet d'enquête existe sur la dernière promotion, ainsi qu'un projet documentaire (sur Renaud Herbin, Gisèle Vienne, Cyril Bourgois...). L'école s'est inscrite dans le temps avec souplesse et résilience. C'est bien sûr lié à l'enseignement de l'école mais jusqu'à quel point en amont, pendant la formation ou après ? > sera menée en 2018-2019

Nathalie Elain (IIM) va accroître le suivi et structurer le fichier des étudiants. Pour cela elle aura besoin de quelqu'un. Il existe une diversité de provenance des entrées dans l'école, ainsi que dans les statuts économiques, les fragilités...

Florence Legendre (CEREP-URCA) confirme qu'il est important de connaître les parcours et présente un texte sur la socialisation professionnelle : l'entrée dans le métier (cf. Annexes).

Comparaison avec les formations à l'administration culturelle

Fabrice Thuriot présente le Master 2 Droit des collectivités territoriales et des entreprises culturelles (DCTEC) créé il y a près de 35 ans à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, pour former les professionnels de la culture à l'administration.

Il indique les éléments nécessaires au dispositif d'auto-évaluation, notamment ceux concernant la réussite et l'emploi des anciens étudiants 6 mois puis 3 ans après l'obtention de leur diplôme, selon les statistiques partielles (du fait du taux de réponse des étudiants) établies par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'URCA.

Deux anciennes étudiantes ont accepté de présenter leur parcours avant et après ce diplôme.

Eglantine Dargent-Guy avait fait une Faculté d'Histoire de l'Art puis le Master ci-dessus (à l'époque DESS) il y a 11 ans. N'étant pas mobile avec sa famille, elle a obtenu des CDD et des contrats aidés pour le festival des Flâneries musicales, de 3 à 6 mois au SMIC, regrettant par la suite de ne pas avoir préparé et passé des concours administratifs. Elle s'est formée à l'encadrement sur le tas puis a obtenu un CAP il y a 4 ans. Auto-entrepreneuse, elle a monté un atelier chez elle et a développé une clientèle. Puis elle s'est formée à la restauration de gravures et de moulures avec l'idée d'ouvrir une galerie d'expositions, visitant aussi des salons.

Elle s'est alors mise à son compte et a trouvé un local début 2016 à Reims, La Réserve, avec une galerie d'expositions et un atelier d'encadrement au fond, qui lui assure des revenus réguliers. Son mémoire de DESS portait sur l'artisanat d'art dans la région et elle est aujourd'hui artisan d'art ! Elle a des compétences multiples en histoire/histoire de l'art, gestion culturelle et artisanat d'art du fait de son parcours de vie vers les métiers d'art. Son CAP lui fait aujourd'hui gagner plus que le Master mais des éléments de celui-ci y contribuent aussi.

Charlotte Coudert-Belarabi a suivi le Master 2 DCTEC en 2012-13 après plusieurs diplômes (licence de philosophie à Reims, licence en médias et communication culturelle à Montpellier), dont certains par correspondance tout en travaillant, afin d'acquérir les connaissances en administration culturelle qui la bloquaient quand elle était chargée de diffusion, production et communication. Cela lui a permis des rencontres de professionnels, des sorties culturelles, organisées par la formation ou par l'association des étudiants CIDERAL (Culture, initiatives, développement des étudiants rémois en administration locale) qu'elle a relancée en tant que présidente.

Son insertion professionnelle après le M2 a recommencé par des contrats précaires (service civique, CDD-CAE) dans des associations culturelles avant d'obtenir un CDI à la FRMJC Champagne-Ardenne. Le marché du travail est difficile et, parfois, les stages retardent l'entrée dans la vie professionnelle pour celles et ceux qui ont déjà des expériences à faire valoir. Elle avait aussi réfléchi à l'auto-entrepreneuriat.

Elise Mérigeau fait état de sa réussite au concours d'inspectrice de la création artistique de niveau licence + 5 ans d'expérience. Elle a par ailleurs un master en projets culturels. Sa collègue Frédérique Petit est enseignante détachée au ministère de la Culture et de la Communication depuis 2005-06.

Le TJP de Strasbourg demande aux étudiants de l'aide pour organiser des moments publics. Des anciens élèves du TNS restent en Alsace et de jeunes administrateurs y viennent.

Au CNAC se pose le problème de l'éloignement des anciens étudiants, même ceux qui vivent près. Ils préfèrent rester loin et transmettre que témoigner. C'est important mais ils ont peur... Le CNAC propose des défraiements, tout comme l'IIM pour un laboratoire, une journée d'étude...

A l'ESAD, il y a le problème de la mobilisation des professeurs et anciens étudiants. Il faut les rémunérer pour qu'ils/elles viennent témoigner. C'est aussi le cas lors d'une journée d'étude sur « comment on devient designer » avec 4 anciens étudiants et 1 de l'ENSI.

Dispositifs d'insertion

En 2008-10 s'est déroulé un séminaire de réflexion sur l'insertion professionnelle au CNAC avec Elena Dapporto et Marie Moreau-Descoing, Jean-Michel Guy, Guy Carrara, le directeur artistique d'Archaos et du CREAC de Marseille, Catherine Coppere-Jannelle et le directeur du CNAC. C'était une réflexion interne avec des questions et des réponses mais certains étaient réticents à ce qu'on se serve de leur expérience.

Emeline Eudes ajoute que c'est un problème de temps, mais pour tous.

Fabrice Thuriot regrette une attitude de consommation et de « service » minimum à l'université ou maximum mais individuel ou collectif restreint dans les écoles. Il prend aussi l'exemple de l'intermittence, stade avancé du capitalisme selon le sociologue Pierre-Michel Menger du fait de son fonctionnement opportuniste par projet.

Raphaële Fleury précise que c'est aussi un problème de retour sur investissement et de précarité morcelée.

Cyril Thomas ajoute que cela dépend aussi de leur origine géographique pour l'international.

Florence Legendre constate un champ professionnel seulement en train de se construire.

Eloi Recoing atteste d'un positionnement en permanence individuel et collectif mais solidaire.

Sur l'utilité de la formation à l'ESNAM, une ex-étudiante récente, Violaine Fimbel, qui a fondé la compagnie Yokaï, a témoigné par écrit, ne pouvant être présente (cf. Annexes).

Eloi Recoing indique qu'elle a été programmée à la Caserne des Pompiers, lieu de la région Champagne-Ardenne devenue Grand Est à Avignon, puis au Japon avant d'être programmée au festival mondial à Charleville-Mézières. De plus, pour le spectacle de sortie de la 10^e promotion, Bérange Vantusso l'a engagée pour encadrer la construction de marionnettes.

Raphaële Fleury précise qu'il existe plusieurs dispositifs depuis les Saisons de la Marionnette 2007-2010, qui n'émanent pas forcément directement de l'IIM, et Eloi Recoing qu'il y a plusieurs facettes dans l'employabilité.

Emeline Eudes présente le livre Datalogie de l'ESAD sur la visualisation des données. Des travaux d'étudiants ont été insérés entre chaque article, l'éditeur a beaucoup tiqué pour cela. Un étudiant a conçu un dispositif d'interactions sur son texte malgré le problème du codage. La formation à l'ESAD ne lui a pas servi pour développer son application, qu'il a comblée en se formant lui-même aux Etats-Unis, mais il déchantait aujourd'hui de retour en France.

Cyril Thomas et Raphaële Fleury estiment qu'il est important de savoir coder.

Fabrice Thuriot approuve la nécessité de toujours améliorer la formation (cf. par exemple le problème d'intégrer de la comptabilité dans l'administration culturelle) mais sans la changer pour autant. Il faut aussi dire ce que chaque formation peut faire et ne peut pas faire.

Catherine Coppere-Jannelle indique qu'au CNAC il y a de la formation à la gestion et au droit, des sorties pédagogiques, une aide pour monter un spectacle à vendre par la suite, au montage d'association, à l'établissement de plannings de répétition avec salaires, technique, aux contrats de travail et de vente, aux déclarations sociales...

ANNEXES

Passer à travers le miroir...

Florence Legendre, maître de conférences en sociologie au CEREP, URCA

La socialisation est un processus continu, en construction dynamique qui concerne toutes nos interactions avec le milieu dans lequel on vit. Ce processus de socialisation professionnelle est particulièrement visible et saisissable au moment de l'entrée dans un groupe professionnel. Même s'il s'agit toujours d'un processus dynamique qui n'a pas vraiment de début ou de fin. Cf. Dubar, Claude (2000), *La socialisation*, Paris, Armand Colin, p. 139-142, extraits

Socialisation professionnelle : l'entrée dans le métier

Entrer dans une profession n'est pas propre aux enseignants. Dans chaque domaine d'activité l'industrie, la construction, le droit, le social, la santé, etc. – les novices font l'expérience d'un choix professionnel plus ou moins informé, plus ou moins contraint et/ou assumé, qui transforme peu à peu – parfois brusquement – leur identité.

En général, les débutants commencent par entrer en formation initiale : c'est une première affiliation. Ils vivent une deuxième phase d'immersion lorsqu'ils intègrent complètement la profession, au moment du premier emploi, de ce qu'on appelle l'« engagement » ou la « prise de fonction ». Dans certains cas, la formation est courte, ce qui fait que les deux entrées sont quasiment simultanées. Dans d'autres, elle se passe en alternance, ce qui contribue aussi – mais différemment – à rapprocher la théorie et la pratique du métier. Lorsque les chercheurs étudient la « *socialisation professionnelle* », ils peuvent distinguer ou non les deux passages : devenir médecin, infirmière ou juriste se joue avant, pendant et/ou après le diplôme, comme le montre Dubar (2000, pp. 139-142) en s'appuyant sur les travaux antérieurs de Hugues (1958) et Davis (1966).

Dans un article célèbre publié en 1955 et repris au chapitre 9 de *Men and their work*, Hughes formule ce qu'il appelle « un schème général de référence pour étudier la 'formation' (training) à des professions très diverses ». Il l'intitule « la fabrication d'un médecin » et la présente comme une sorte de « modèle » de la socialisation professionnelle conçue à la fois comme une initiation, au sens ethnologique, à la « culture professionnelle » (ici médicale) et comme une conversion, au sens religieux, de l'individu à une nouvelle conception de soi et du monde, bref à une nouvelle identité. Trois mécanismes spécifiques de la socialisation professionnelle sont particulièrement explicités par Hughes.

- Le premier, il l'appelle le « **passage à travers le miroir** » qui consiste à « regarder le spectacle du monde de derrière lui, en sorte qu'on voit les choses à l'envers comme écrites dans un miroir ». C'est une sorte d'immersion dans la « culture professionnelle » qui apparaît brutalement comme l'« inverse » de la culture profane et pose l'angoissante question de la manière dont « les deux cultures interagissent à l'intérieur de l'individu ». La crise et le dilemme instaurés par « l'identification progressive avec le rôle » ne peuvent se dissiper que par un renoncement volontaire aux stéréotypes professionnels concernant la nature des tâches (*tasks, skills*), la conception du rôle, l'anticipation des carrières et l'image de soi qui constituent, selon l'auteur, les quatre éléments de base de l'identité

professionnelle. Cette découverte de la « réalité désenchantée » du monde professionnel peut « tourner court si elle intervient trop tôt ou trop tard, être traumatisante si elle intervient à contre-temps », excitante ou même enivrante (*inspiring*) si elle survient au bon moment.

- Le second mécanisme important concerne ce qu'on pourrait appeler « **l'installation dans la dualité** » entre le « modèle idéal » qui caractérise la « dignité de la profession », son image de marque, sa valorisation symbolique et le « modèle pratique » qui concerne « les tâches quotidiennes et le sale boulot » et qui n'a que peu de rapports avec le premier. Hughes signale que cette distance entre les « modèles sacrés » et les « diverses voies de la pratique quotidienne » est un constant débat au sein des groupes professionnels et que « les luttes pour garder le contrôle des tâches nobles » constituent une clé de la compréhension du milieu professionnel caractérisé par « une tendance constante à ce que les activités auxiliaires et routinières deviennent des fins en soi. »
- Ainsi, dans le processus de socialisation, intervient « une série de choix de rôles », c'est-à-dire « d'interactions avec les autres significatifs qui tentent de réduire cette dualité et représentent des passages constants d'un modèle à l'autre ». La constitution d'un « groupe de référence » au sein de la profession représentant à la fois une anticipation des positions souhaitables et une instance de légitimation de ses capacités constitue un mécanisme essentiel de gestion de cette dualité. Ce processus de projection personnelle dans une carrière future par identification aux membres d'un « groupe de référence » rejoint la théorie mertonienne de la « socialisation anticipatrice ».

Ce dernier mécanisme important constitue, selon Hughes, la solution habituelle de la phase de **conversion ultime** - par abandon et refoulement des stéréotypes - et de dualité entre « modèle idéal » et « normes pratiques ». Il concerne l'ajustement de la conception de Soi, c'est-à-dire de son identité en voie de constitution impliquant « la prise de conscience de ses capacités physiques, mentales et personnelles, de ses goûts et dégoûts » avec les chances de carrière que le professionnel peut raisonnablement escompter dans le futur. Il s'agit d'abord d'identifier les filières possibles avec leurs phases significatives de déroulement et leurs séquences spécifiques d'apprentissage en sachant que, si certaines filières sont institutionnalisées, d'autres sont « informelles ou non admises » mais existent bel et bien comme régularités de changements constatables, généralement liés à des modifications dans la composition des activités.

Il s'agit ensuite de repérer les décisions cruciales qui mettent en relation les critères de succès professionnel avec les opportunités de mobilité et qui impliquent des choix judicieux de groupes de référence et d'« autres significatifs » qui viennent déterminer l'orbite dans laquelle on s'inscrira pour l'avenir. Il s'agit enfin de mettre en œuvre des stratégies de carrière définies en termes de prises de risque, de projections de Soi dans l'avenir et de prédictions plus ou moins réalistes sur l'évolution du système. Hughes est ainsi amené à définir la carrière comme « somme totale de ces dispositions et orientations qui fournit la clé de la distribution des professionnels parmi les diverses voies de la carrière et les diverses sortes de pratiques » (1958, p. 159).

L'intérêt de l'approche ainsi résumée réside moins dans l'originalité et la rigueur du « modèle » présenté que dans sa fécondité opératoire.

Témoignage de Violaine Fimbel, 9e promotion de l'ESNAM (2011-2014)

- *Qu'est-ce qui, dans la formation à l'ESNAM, t'a été utile pour ton insertion professionnelle ?*

Les contacts avec les intervenants artistiques de différents horizons (pays/profession) pour prendre la mesure des singularités et des possibilités liées au statut particulier d'intermittent du spectacle en France, en comparaison avec les différents parcours/expériences de ces intervenants. Par ailleurs, bien que ces rencontres aient été peu nombreuses, les échanges avec des administrateurs et des chargés de mission culturelle au sein des collectivités locales ont permis une sensibilisation à la démarche de création d'une Compagnie.

- *Qu'est-ce qui a manqué ?*

* Des échanges préparés avec des artistes ayant créé une Compagnie viable sur au moins 10 ans,

* Des échanges préparés avec des chargés de diffusion et des chargés de production,

* Des échanges préparés avec des responsables administratifs et financiers (avec par exemple les distinctions fondamentales entre trésorerie et budget),

* Des échanges avec des programmateurs et des responsables de scènes et de lieux de diffusion (1 journée en 3 ans, c'était très peu et ça n'a pas vraiment permis de développer le sujet),

* Un atelier avec des cas/exemples concrets de création de budget et de demande de subvention...

- *As-tu bénéficié de dispositifs mis en place par l'IIM pour l'insertion des sortants ? Si oui lesquels ? As-tu des retours à nous faire sur ceux-ci ?*

Oui, j'ai notamment pu présenter la maquette de ma première création « VOLATILES » en octobre 2014 au festival international de Turku (Finlande) grâce à l'aide de l'Institut. Ce fut une immersion très positive dans l'aventure professionnelle, quelques semaines seulement après la sortie de l'ESNAM.

- *Quels autres facteurs, dispositifs, personnes, structures ont contribué / contribuent encore à ton insertion professionnelle ?*

Dans le cadre du programme du Conseil Régional, une convention triennale a été signée entre ma Compagnie, la Région et une structure accompagnante (Le Jardin Parallèle de Reims). 2017 sera la dernière année de cette convention. Le soutien de la Région s'est concrétisé financièrement et aussi méthodologiquement.

- *Constates-tu des besoins différents à la sortie ? Et maintenant, quelques années après ?*
Voir réponses précédentes.

- *Fais-tu ce que tu souhaitais faire en sortant de l'école ? En quoi ?*

Oui, l'école m'a permis d'identifier (avec tout ce qu'elle a pu nous faire traverser, rencontrer, et expérimenter) ce avec quoi je me retrouvais ou non, et donc de pouvoir m'affirmer en tant que créatrice au service de mes propres projets à la sortie de l'ESNAM.

L'insertion professionnelle au CNAC

Le programme d'actions et les modalités du dispositif d'insertion professionnelle sont définis dans le projet pédagogique mis en œuvre par le directeur général.

L'orientation de l'insertion professionnelle évolue, s'adapte, en fonction des conjonctures politico-socio-culturelles et, par conséquent, du développement du secteur, du développement des réseaux professionnels, de la naissance de structures spécifiques consacrées au cirque...

Par exemple, l'Année des arts du cirque (2001 _ 2002 – 2003) a apporté un volume global de 3,7 M€ de crédits supplémentaires au budget du ministère de la Culture et de la Communication pour le cirque, soit une augmentation de 55% par rapport à 1999. Le soutien du ministère de la Culture au secteur devrait atteindre fin 2002 un volume global de 10,4 M en crédits d'intervention.

46 % de cette augmentation ont permis la mise en place de nouveaux modes d'intervention, notamment les aides à la résidence et les aides à l'itinérance pour les compagnies de cirque, d'une part, et la structuration des pôles en région pour une implantation durable du cirque sur les territoires, d'autre part.

54 % ont été consacrés au renforcement des dispositifs déjà existants, dont environ la moitié pour les aides à la création, le fonctionnement des compagnies et la diffusion et l'autre moitié pour la formation.

Le CNAC, est l'établissement supérieur de formation et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture. Au terme d'un cycle diplômant de 3 ans, chaque année, une quinzaine de nouveaux artistes de très haut niveau de toutes disciplines quitte l'établissement pour entrer dans la profession en France, en Europe ou à l'international.

Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et qui devient maintenant Grand Est, est le partenaire privilégié du CNAC. De part les compétences qui lui sont attribuées en matière d'insertion professionnelle, celui-ci prend en charge, depuis de nombreuses années, le programme d'aide à l'insertion professionnelle de la troisième année du cursus.

Une insertion professionnelle réussie doit se construire tout au long du cursus dans l'établissement d'enseignement par une mise en relation directe avec le secteur professionnel.

Chaque année, un programme d'activités, accompagné d'un budget analytique, est présenté aux élus, membres la commission permanente qui statuent et vote une subvention pour la mise en œuvre de ce projet. Ce programme est géré par la Cellule d'insertion Professionnelle du CNAC (CIP) et s'articule dans le cadre d'un dispositif composé de différentes phases complémentaires.

Stages et mise en réseaux

Au cours de la première année au Cnac (DNSP2), un temps de stage (*obligatoire*), d'une durée de 15 jours, d'immersion professionnelle dans des compagnies.

L'objectif est de permettre au stagiaire de se conforter à son futur environnement professionnel, de mieux appréhender ses orientations et ses choix, d'élargir son champ de connaissance et de relation, de mettre en pratique des apprentissages.

Au cours de ces périodes d'immersion, le stagiaire doit s'adapter au rythme et aux modes d'organisation de l'organisme qui le reçoit. Selon l'objectif de stage convenu en amont, il sera en position d'observateur ou participera activement à la vie de l'organisme.

C'est l'amorce des contacts nécessaires à une mise en réseau.

(Cie Yoann Bourgeois, Cirque Moralès, Collectif les Galapiats, Cirque Plume, Cie 14/20, Cie Pré-o-coupés, Théâtre National La criée Marseille, Cirque Aïtal, Rasposo, Alain Platel ... Pôles cirque...).

De plus, en dehors ou en prolongement de ce stage, le Cnac peut autoriser l'étudiant

- à rejoindre sur des périodes définies une équipe artistique « tutrice » dans le cadre d'une convention de partenariat : pour exemple
 - > 2 étudiants acrobates de la 28^e promotion rejoignent Stéphane Ricordel pour la création de l'événement « nuage » présenté dans le cadre de la nuit Blanche Paris 2015.
 - > Un étudiant Acrobate-jongleur, rejoint la Cie Pré-o-coupé pour travailler avec Nikolaus sur une recherche artistique.
 - > Une étudiante au cerceau aérien et contorsionniste est accueillie par Angela Laurier dans sa Cie.
- pour à suivre des formations organisées par le Cnac dans le cadre de son activité « Formation tout au long de la vie » : pour exemples sur les stages (4 semaines) de « clown en piste », « Ecriture magique »...
- à participer à des masters class : pour exemples « corde volante et trapèze », « Portés acrobatiques »...

La reprise de répertoire Dans cet esprit, ces mêmes étudiants en DNSP2 travaillent désormais sur une pièce de référence du répertoire circassien, avec les artistes ou la compagnie de cirque qui en sont les auteurs. Il s'agit de re-crée un spectacle collectif à partir des grandes lignes de l'œuvre de départ. Six semaines, réparties en deux sessions sont dédiées à cet acte pédagogique, dirigé par les créateurs du spectacle. (« Grand C » de la Cie XY, « Coma Idyllique » de la Cie Hors Piste, « Plan B. » de la Cie 111).

Deux représentations sont données sur la piste du cirque au Cnac en circulaire, ou à la Comète Scène nationale de Châlons-en-Champagne en frontal. Le festival Circa à Auch programme également 3 et cette année 4 représentations de cette reprise.

Les notions de reprise, de recréation et de répertoire sont désormais une composante du cursus au Cnac. Outre l'engagement d'une institution envers notamment la profession et la mémoire des arts du cirque, ces reprises favorisent la mise en réseau du Cnac et de ses étudiants, et développent leurs relations avec les professionnels.

Cet exercice se révèle très complémentaire au développement des projets individuels présentés tous les ans avant la fin de 3^{année} (DNSP3), ainsi qu'à la création du spectacle collectif de fin d'études.

Les Echappées - Les projets personnels. Le développement de l'identité artistique de l'étudiant passe par son implication dans un projet personnel. Les étudiants en DNPS3 en fin de parcours au sein de l'Ecole supérieure du Cnac présentent leurs projets individuels. Il est proposé à un artiste confirmé d'encadrer les séances de travail afin de développer et conforter artistiquement la personnalité de ces étudiants sortants dans leur projet personnel (numéro). Amorcé dès le début du DNSP 3 cet accompagnement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à « l'outil écriture et dramaturgique ».

Cet exercice permet à chacun de présenter le fruit de sa recherche technique et artistique menée au cours du cursus, souvent une étape dans un processus de création à plus long terme, poursuivi après la sortie du Cnac. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour ces étudiants (*futurs artistes*) de se conforter à un public, professionnel ou non.

Le spectacle de fin d'études signe l'identité de l'école et constitue un engagement pédagogique conforme avec les compétences recherchées par le DNSP. Pour valider son diplôme, l'étudiant est mis en situation d'artiste-interprète au service d'un metteur en scène de septembre à décembre pour la création du spectacle de fin d'études dans des conditions similaires à la réalité professionnelle.

Une place privilégiée est donnée aux auteurs et créateurs de cirque pour l'encadrement de cette production collective annuelle, sans toutefois exclure d'autres possibilités de collaboration avec les autres disciplines du spectacle vivant, car de ces rencontres sont nées des œuvres hybrides qui ont bouleversé et questionné le monde du spectacle vivant.

Après une exploitation de huit représentations au Cnac dont deux scolaires au mois de décembre et, à sa suite une série de vingt représentations en coréalisation avec le Parc de La Villette à Paris, la tournée se poursuit sur le territoire de la région Grand Est et auprès des structures partenaires au Cnac. La durée de la tournée est limitée sur la période de janvier à avril.

Les étudiants perdent leur statut d'étudiants le soir de la Générale et signe dès la première représentation avec le Cnac un contrat de travail et ce pour l'ensemble de la tournée. Ces contrats sont établis sur la base de la grille salariale de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles / artiste de cirque. Généralement chaque année, les artistes sortants ont le nombre d'heures de travail suffisant pour ouvrir leurs droits à l'allocation chômage des intermittents du spectacle.

Aide à l'employabilité. Le Cnac souhaite initier et mettre en œuvre un dispositif similaire au dispositif existant pour les jeunes comédiens de théâtre (JTN) par la création d'un « fonds du type Jeune Cirque National ». Ce dispositif pourrait ainsi favoriser l'insertion professionnelle des étudiants sortants, jeunes interprètes circassiens.

A ce jour, les étudiants sont encouragés à rejoindre un auteur de cirque afin de mettre leur créativité et leurs compétences au service d'une création ou de la reprise de rôle au sein de compagnies professionnelles déjà constituées. Le Cnac signe une convention de partenariat avec la compagnie professionnelle pour une aide à l'embauche d'un ou de plusieurs de nos jeunes artistes sortants à hauteur de 2000€ par personne concernées.

QUELQUES CHIFFRES

Tout au long du cursus, avant ce moment de sortie, le Cnac facilite et met en œuvre différents dispositifs possibles de tuteurs, de partenariats avec des lieux associés, avec les artistes intervenants au Cnac dans le cadre du cursus pédagogique pour favoriser une future employabilité à ses étudiants sortants.

Cours de gestion et d'administration. Une soixante d'heures annuelles de cours collectifs, auprès des étudiants du cursus, pour expliquer le statut de salarié et d'employeur. Le contrat de travail, bulletin de salaire, DPAE, congés spectacles, le pole emploi et l'actualisation de l'intermittence pour l'artiste-interprète. Et pour l'auteur, la création d'une structure, l'association, les budgets et les contrats de cession, Sacem, sacd, l'environnement institutionnel et les différents réseaux culturels.

Ces orientations d'insertion professionnelle, inscrites dans le projet pédagogique du Cnac, définissent le sens à la relation formation/emploi.

QUELQUES CHIFFRES

Sur 4 promotions sortantes : 24^e – 25^e -26^e – 27^e promotion / représentant 59 étudiants

36 étudiants sont embauchés dans des compagnies déjà constituées / création de spectacle ou reprise de rôle

10 Compagnies sont créées (23 étudiants)

Ont créé leur compagnie :

* 2 projets sont accueillis en compagnonnage :

- Juan et Stefan avec la Cie MPTA
- Quentin Claude avec la Cie Jérôme Thomas

* En production déléguée :

Frédéri et Justine – (duo de portés acrobatiques) avec le Montfort

* Sortent en collectif :

- Marcel et ses drôles de femmes (4 étudiants au cadre aérien)/2 créations
- Le collectif de la Bascule (5 étudiants à la bascule)
- Les Quatre fers en l'air (4 étudiantes au cadre aérien)
- Simon et Arne (bascule) – Cie les Malunés
- *José Cordova (corde lisse) – Cie Ordinaire d'exception*
- Jonas Leclerc (solo sangles) – Cie Jonas Leclerc
- Santiago (mât) – Cie Sudestada

QUE DEVIENNENT NOS ETUDIANTS ?

> Bilan 2010 (comparatif 2007)

Une nouvelle est en cours de préparation sur les années 2010 - 2017

Le devenir de ses étudiants constitue pour le Cnac une question centrale.

Aussi, le Centre de Ressources entretient avec eux un lien régulier, dans le but d'enrichir l'information destinée tant au grand public, qu'aux professionnels et aux "anciens" du Cnac eux-mêmes : une mise à jour constante de leurs coordonnées, comme de leurs activités professionnelles, est ainsi rendue possible.

Par ailleurs, le Cnac complète régulièrement cette veille informative par un questionnaire détaillé adressé à l'ensemble sur des promotions précédentes. Ce fut le cas en août 2010 auprès des 21 promotions sorties depuis 1989.

Méthodologie

Un questionnaire a été envoyé à **267 anciens étudiants** qui avaient effectué le cursus jusqu'au jury ou au spectacle de sortie, diplômés ou non. Nous l'avons adressé par courrier électronique suivis de plusieurs relances et entretiens téléphoniques. Concernant le lieu précis de leur activité (tableau en annexe), le principe est celui d'un instantané au mois de juillet. Les informations plus générales concernent l'année en cours. **Le taux de retour fut de 99 %.**

Nos anciens étudiants, toujours circassiens ?

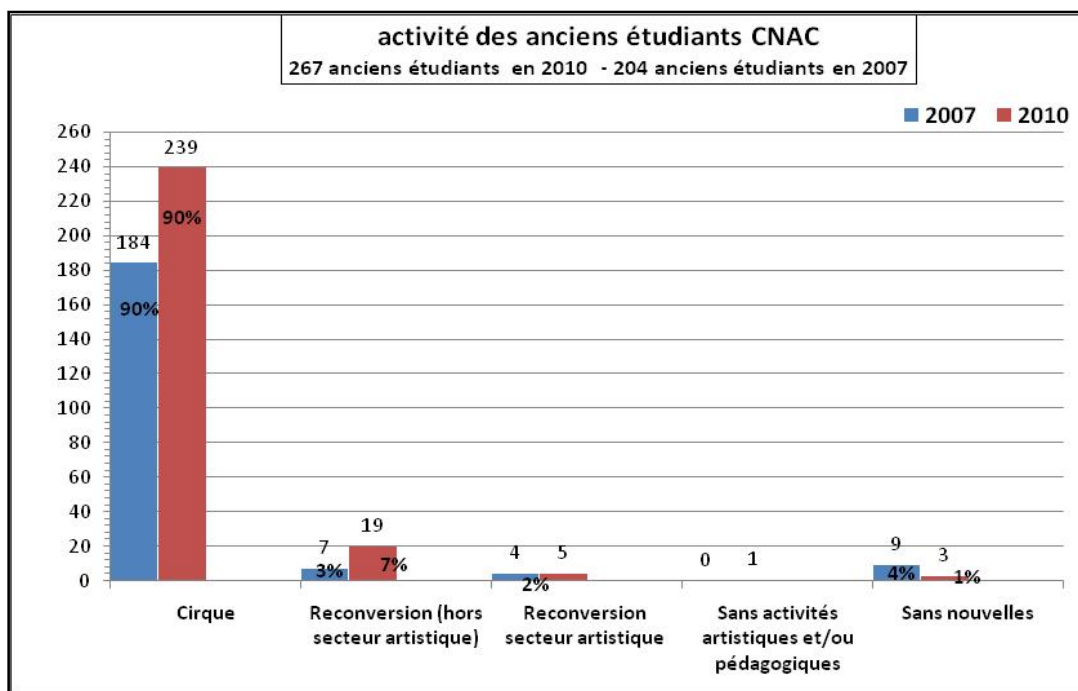
Oui pour 90 % (le même taux qu'en 2007).

D'emblée, on peut constater un **taux d'activité dans le cirque qui reste très important.**

Le taux global de reconversion de 9 % (5 % en 2007) a un peu augmenté comme on pouvait s'y attendre. La première promotion, sortie en 1989 a plus de 20 ans d'activité. Un tiers des 24 anciens étudiants reconvertis sont issus des trois premières promotions.

2 % restent dans le secteur artistique (photographes, danseurs, chanteurs Les autres se sont reconvertis principalement dans le secteur de la thérapie et des médecines douces ainsi que dans le domaine de la nature et du voyage. La tendance à une reconversion hors secteur artistique se confirme, dans des domaines proches du corps.

Un seul ancien étudiant (de la deuxième promotion) est sans activité.

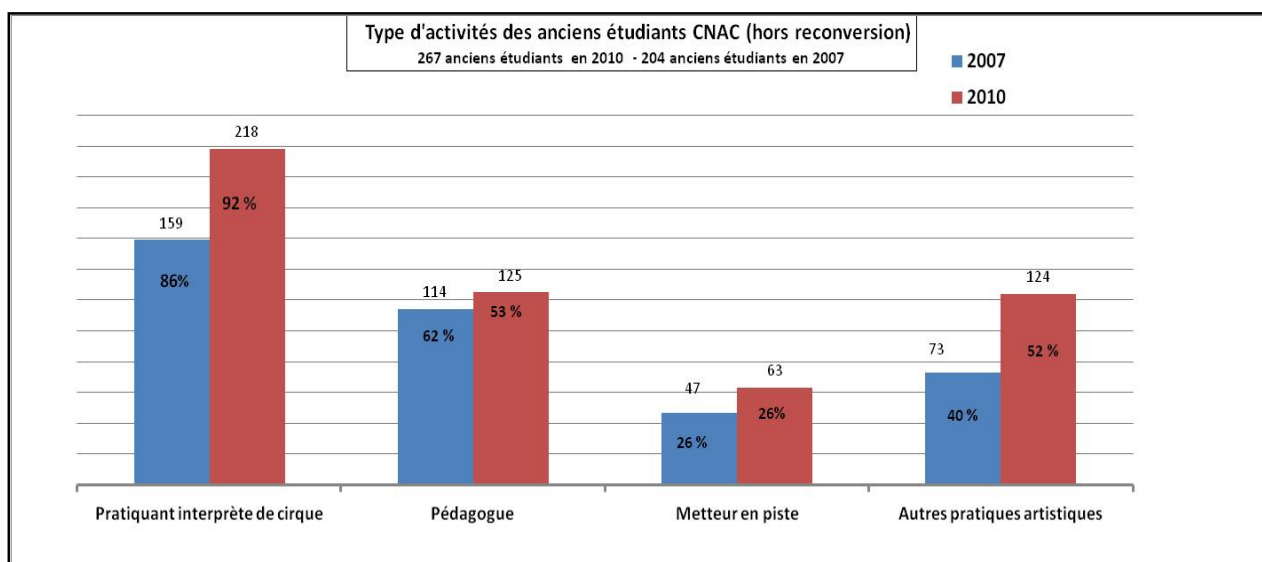


Dans la piste ou autour de la piste ? (hors reconversion)

Un taux très élevé d'artistes interprètes (95%) pratique toujours les disciplines de cirque.

On constate, comme dans les enquêtes précédentes, la pratique d'activités multiples. Presque un tiers fait de la mise en scène. La moitié a une pratique pédagogique, moindre en 2010, parmi ceux-ci, 6 anciens étudiants enseignent exclusivement.

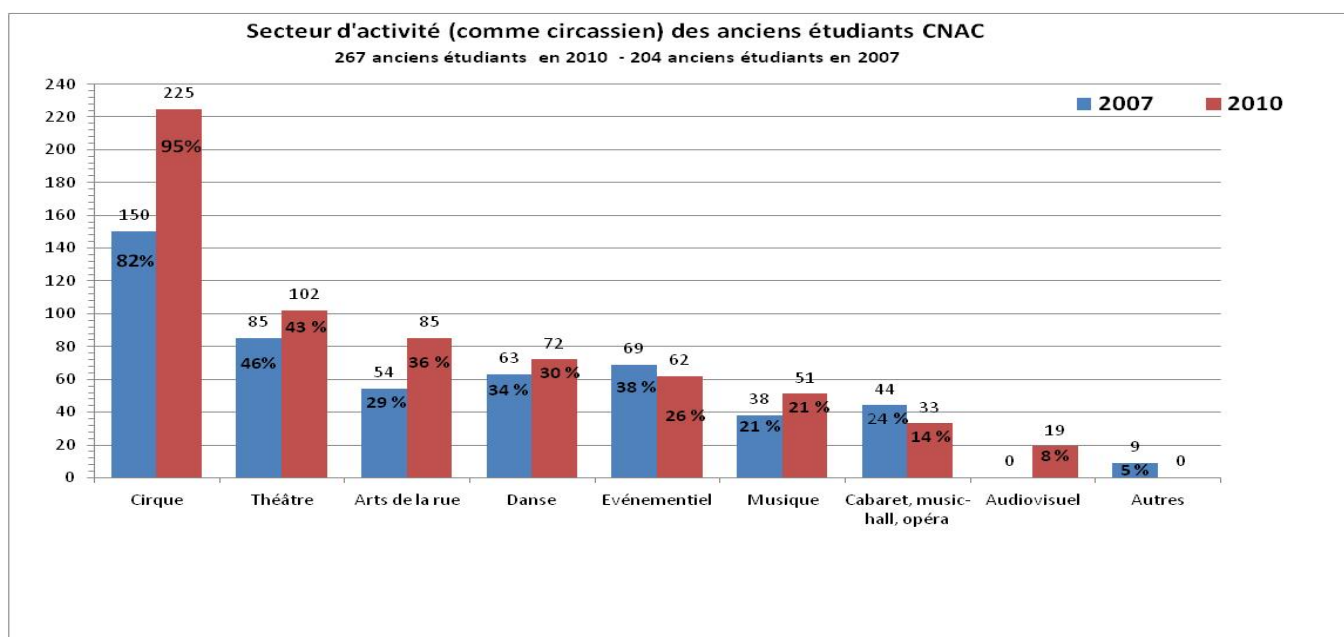
Beaucoup pratiquent par ailleurs d'autres activités artistiques: musique, théâtre, danse, arts plastiques... une progression sensible depuis 2007.



Circassien, oui... mais où ?

En majorité (95 %) dans le secteur cirque, mais il ne s'agit pas d'une exclusivité : bon nombre d'entre eux pratiquent également leur spécialisation cirque dans d'autres secteurs : théâtre, événementiel, danse...

On constate une progression de l'activité dans les arts de la rue et de l'audiovisuel (il s'agit par exemple de courts métrages avec des artistes de cirque), domaine de création quasi inexistant jusque-là pour les anciens étudiants. On constate aussi une baisse légère en danse et théâtre et plus importante encore dans le cabaret et l'événementiel. Le taux d'activité dans le cirque contemporain est prépondérant, le taux d'activité dans le secteur du cirque traditionnel est de 3 % (7 % en 2007).



Nos anciens étudiants à travers le monde

Une forte proportion des anciens étudiants - y compris les étrangers qui ne retournent pas toujours dans leur pays d'origine - travaillent ou ont travaillé à l'étranger. C'était précisément le cas pour plus d'un tiers d'entre eux : 37% en 2010 (30% en 2007).

Formation professionnelle

La question de la formation professionnelle portait sur l'ensemble de l'année précédente, soit l'année 2009.

On constate une nette augmentation du taux de formation professionnelle, 21 % en 2009 (13 % en 2006). Il s'agit bien d'une formation liée à leur activité car seulement un quart des 24 étudiants reconvertis ont suivi une formation professionnelle.